



Reçu un Colis non désiré

Par Prism69

Bonjour,
Je me permet de venir poser une question ici.

J'ai reçu il y a de cela plus d'un mois, un colis, à mon nom, avec un contenu que je n'ai pas commandé.

J'ai pris contact avec le vendeur, qui a reconnu son erreur.

(j'avais par le passé, commandé chez eux, une commande que j'ai bien reçu et conforme.)

Il se trouve que maintenant, en toute logique, il me demande de retourner le colis. Il m'a envoyé une lettre contenant un bordereau d'envoi colissimo pour le renvoi de son colis.

Hors j'habite en pleine campagne, et je lui ai donc demandé si il était possible de me faire parvenir un bordereau que je puisse donné directement au facteur, sans avoir à me rendre moi même à la poste, ce qu'il a refusé, en me disant de demander à quelqu'un de se rendre pour moi à la poste.

Que dois-je faire ?

En vous remerciant par avance

Par janus2

Bonjour,
Votre seule obligation est de tenir le produit à disposition du vendeur. Vous lui dites donc que le produit est à sa disposition à votre domicile.

Par Henriri

Hello !

Idem Janus, tenez-le à disposition du vendeur pour qu'il vienne le chercher lui-même un jour. Personnellement je n'aurai même pas contacté le vendeur.

Mais vous étant spontanément inquiet de ce colis envoyé par erreur vous pouvez aussi logiquement attendre une opportunité de déplacement (vous-même ou une connaissance) pour déposer ce colissimo dans une poste, à moins que votre facteur accepte de le prendre à l'occasion.

A+

Par Prism69

Est-ce qu'il existe un délai maximum au delà duquel le colis est considéré à moi ? car cela fait quand même plus d'un mois que je lui demande de venir chercher son colis

Je ne souhaite pas spécialement garder le colis, mais je n'ai pas envie non plus de devoir dépenser quoi que ce soit (essence, autre étiquette colissimo) pour le lui rendre.